

Accueil et conditions générales

Pour tout contact : Mèl : cfcma@apcma.fr / Tel: 01 44 43 10 04 / Fax: 01 47 20 34 48

Le Centre de Formation des Chambres de métiers et de l'artisanat (CFCMA) est un service de l'APCMA. Sa mission principale est de proposer des formations à destination des collaborateurs des Chambres de métiers et de l'artisanat et des CFA, tout au long de leur vie professionnelle.

L'offre de formation, programmes et dates de sessions de formation sont disponibles sur www.cfcma.artisanat.fr.

Vous souhaitez vous inscrire ou vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par le Centre de formation des Chambres de métiers et de l'artisanat (CFCMA) et nous vous en remercions !

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre démarche formation :

L'organisme de formation

Les formations proposées par le CFCMA se déroulent dans les locaux de l'APCMA au 12, avenue Marceau 75008 PARIS.

Le CFCMA dispose de deux salles de formation. L'une des salles est d'une capacité de 12 places. L'autre salle d'une capacité de 10 places. Les salles sont équipées d'un ordinateur, de vidéo projecteurs, écran connecté, paperboard et de la WIFI. Selon les formations, le CFCMA mettra à disposition des participants le matériel informatique requis.

Café et boissons sont tenus à votre disposition pendant toute la durée de la formation.

La restauration est proposée sur place à l'APCMA pour un tarif fixe de 15,25€ comprenant entrée/plat/dessert/boisson/café.

Pour rejoindre les locaux de l'APCMA ; plusieurs possibilités s'offrent à vous :

Métro : ALMA-MARCEAU - Ligne 9

RER : CHARLES DE GAULLE-ETOILE – RER A

PONT DE L'ALMA – RER C

Bus : ALMA-MARCEAU – Ligne 92 / Ligne 63 / Ligne 80 / Ligne 42

MARCEAU-PIERRE 1^{er} DE SERBIE-PL. DE BEYROUTH – Ligne 32

Pour information, [une liste d'hôtel](#) est consultable sur le site internet du CFCMA.

Pourquoi participer à une formation à l'APCMA ?

- Les formations sont **réservées en priorité** aux collaborateurs des CMA et CFA pour faciliter la richesse des échanges,
- Les formations sont **dynamiques** pour donner une place importante aux mises en situation et à l'échange de bonnes pratiques,
- Les formations sont **adaptées** aux particularités du secteur de l'artisanat,
- Les formations sont **innovantes** et **sur-mesure** pour accompagner aux évolutions du réseau desChambres

Inscription aux formations INTER

L'inscription s'effectue par l'envoi du [bulletin d'inscription](#), téléchargeable à partir du site internet, dûment complété, signé et cacheté.

Pour la bonne organisation des formations, le bulletin d'inscription sera envoyé dès validation de votre demande de formation et au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Dès réception de votre bulletin d'inscription, une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail.

Convocation

Un mail de convocation individuelle est adressé aux participants au plus tard 15 jours avant le démarrage de la formation sous réserve que la session de formation soit maintenue aux dates prévues.

Annulation / Absences

En cas d'annulation, le CFCMA doit être prévenu au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la session de formation. Passé ce délai, l'intégralité des frais pédagogiques prévus sera facturée.

L'annulation notifiée moins de quinze jours calendaires avant le début de la session de formation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même CMA ou CFA ayant les mêmes besoins en formation.

Pour toute absence non justifiée (sauf accident, maladie ou grèves...), l'intégralité des frais pédagogiques prévus sera facturée.

Annulation ou report du fait du CFCMA

Le CFCMA se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation en cas d'effectif insuffisant et s'engage à vous informer dans les meilleurs délais. L'agent inscrit sera informé du report ou de l'annulation au plus tard 15 jours calendaires avant la date prévue pour la session de formation.

A l'issue de la formation

Une attestation de formation sera envoyée par mail aux participants après la formation.

Une évaluation à chaud et à froid est réalisée pour chaque formation afin de mesurer la satisfaction des participants. L'évaluation est réalisée via l'outil en ligne ForMetris, pour ce faire un mail sera adressé à chaque participant après la formation.

La facture ainsi qu'un exemplaire de l'attestation de formation de formation est adressée par courrier à l'établissement financeur. Les frais sont payables à réception de la facture.

Formations en INTRA et sur mesure

Toutes les formations présentes au catalogue peuvent être organisées en INTRA, directement en vos locaux.

Les formations en INTRA et sur mesure font l'objet d'une proposition adaptée assortie d'un devis. La mise en œuvre d'une session de formation sur site ne sera affective qu'après acceptation formelle du devis.